

Le lait et la solidité des régions

Le bois, les mines, les pêches et l'énergie hydraulique ont façonné les régions du Québec, mais ce qui, plus que toute autre activité, les a installées dans la durée et a servi d'assise à la vie communautaire est sans contredit l'agriculture. Et de l'agriculture, la vraie solidité est venue du lait. Voyons comment.

On se rappellera que l'essor de l'industrie laitière a été favorisé au tournant du 20^e siècle par le déclin de l'économie céréalière au Québec, de même que par l'existence d'une forte demande à l'échelle nationale, reliée à l'urbanisation et surtout internationale de par notre appartenance à l'empire britannique (1).

Sous l'inspiration d'agriculteurs entrepreneurs et du clergé, des dizaines de coopératives productrices de fromages, de beurre et de lait ont envahi le territoire et ainsi soutenu la vitalité des communautés villageoises. À côté de la scierie du village, la coopérative a ancré l'habitant sur sa terre et l'a fait passer de l'économie de subsistance à l'économie de marché.

À titre d'exemple, les premières fromageries étaient en exploitation dès 1881-1882 dans le Haut-Saguenay (à la Baie et à Chicoutimi) et dans le Sud-Est du Lac-Saint-Jean. L'arrivée du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean leur a permis d'étendre les affaires vers Montréal et d'exporter vers l'Angleterre, friande de notre cheddar. L'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean est un modèle installé dans la majorité des régions.

C'est grâce à ce dynamisme régional qu'ont émergé des activités socio-culturelles comme les expositions et concours agricoles, la création de sociétés et de cercles d'agriculture qui, bon an mal an, attiraient l'attention des habitants sur les nouveaux procédés et équipements aratoires. C'est aussi cette vitalité qui a suscité l'organisation de l'enseignement et des conférences agricoles, où l'apport des agents gouvernementaux soutenait les initiatives.

Le pilier est toujours solide

Même si depuis les années 1950, le nombre de fermes a chuté de près de 80% au Québec, passant de 134 000 à un peu plus

Sources du dossier complet :

- 1) Bouchard, G. (1991). Sur un démarrage raté : industrie laitière et co-intégration au Saguenay (1880-1940). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45(1), 73-100.
- 2) Entrevue Julie Ruiz et Ruiz, Julie, 2019. Évolution de l'occupation des terres agricoles au Québec 1951-1981 - 2011. En ligne. Université du Québec à Trois-Rivières, 43 p. URL : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/protege/docs/GSCI403/00001983664_Ruiz2019_OccupationSolQuebec.pdf
- 3) <https://www.pulaval.com/produit/le-quebec-d'une-carte-a-l-autre>
- 4) « Entrée en vigueur de l'ACEUM, ce que vous devez savoir », <https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/services-economiques/entree-en-vigueur-de-l-aceum-ce-que-vous-devez-savoir.html>
- 5) Article, « ButterGate : « Je ne veux pas que le consommateur doute de nous », dit le producteur laitier Renaud Lachance. », <https://lvatv.ca/2021/03/10/buttergate-je-ne-veux-pas-que-le-consommateur-doute-de-nous-dit-le-producteur-laitier-renaud-lachance/> 10 mars 2021, *La Vie agricole*.

de 30 000 en 2021, cette effervescence régionale amenée par la vie agricole s'est à peine estompée.

Il n'est donc pas exagéré de dire que la production laitière est un pilier essentiel de l'occupation du territoire, même s'il se perd des centaines de fermes par année. Encore aujourd'hui dans les régions de notre territoire, une ferme sur cinq est une des 4 825 fermes laitières du Québec.

Vers la gestion de l'offre

L'après-guerre a amené l'essor du capitalisme et avec lui la valorisation de la spécialisation, au nom de la recherche de gains de productivité. Il s'en est suivi une disparition massive de fermes à raison de 7,3 fermes par jour entre 1951 et 1981, et de 1,5 fermes par jour entre 1981 et 2011. (2) Au milieu des années 1950, la Commission Héon évaluait que le Québec n'avait plus besoin de toutes ces fermes et que l'occupation du territoire pouvait supporter cette saignée.

Le rapport du juge Héon recommandait une action de l'État pour le lait de consommation, au nom du bien commun. C'est ce qui a conduit à la création de l'Office des marchés agricoles.

Sans cesse, les fermes ont doublé de volume, les agriculteurs achetant leurs voisins. Les plus prospères sont devenus de véritables grands propriétaires terriens, détenant dans certaines régions des milliers d'hectares de terres cultivables.

Et fait remarquable, aujourd'hui la ferme spécialisée en production laitière vaut plus de 1,5 M\$CA en actifs, sans compter la valeur des quotas.

Avec l'arrivée de la Révolution tranquille, le Québec a carrément tourné le dos à sa ruralité.

Les premiers ministres du Québec, Jean Lesage et Daniel Johnson, partageaient

l'opinion que le milieu agricole devait atteindre un niveau de vie équivalant aux citoyens et citoyennes des milieux urbanisés. C'était aussi le temps de la libéralisation de l'éducation, du développement massif des banlieues et de leurs parcs industriels de manière anarchique autour des grands centres urbains, sur d'excellentes terres qui auraient dû continuer de nourrir les collectivités.

La ferme de 1000 vaches et le village

En 2016, trois auteurs associés à l'Institut Jean-Garon, Yan Turmine, Yannick Patelli et Simon Bégin, publiaient un essai qui posait la question de la disparition de la ferme laitière familiale traditionnelle. Nous étions à l'heure du lait diafiltré et des négociations des accords de libre-échange qui allaient ouvrir de grandes brèches dans la gestion de l'offre.

La question que l'ouvrage posait était de savoir jusqu'où pouvait-on concentrer la production laitière dans de grandes fermes robotisées sans que l'occupation du territoire n'atteigne un point de bascule à partir duquel la vie communautaire serait affectée? On connaît les conséquences : fermeture de l'école, de l'épicerie, du poste d'essence, départ du mécanicien pour réparer la machinerie et même du guichet automatique. Et bien sûr : pas d'internet haute-vitesse.

Est-ce que l'avenir ce serait 400, 600 vaches par ferme, ou la célèbre et redoutée ferme à 1000 vaches? Soyons clair : la modernité, l'efficacité et l'innovation sont aussi essentielles à l'industrie laitière qu'à toute autre activité économique. Mais, de la même manière que la valeur « environnement » a longtemps été oubliée dans les calculs économiques en agriculture, ne vit-on pas la même chose avec la valeur « occupation du territoire »?

Que vaut le pays sans les valeurs rurales, les paysages agricoles et

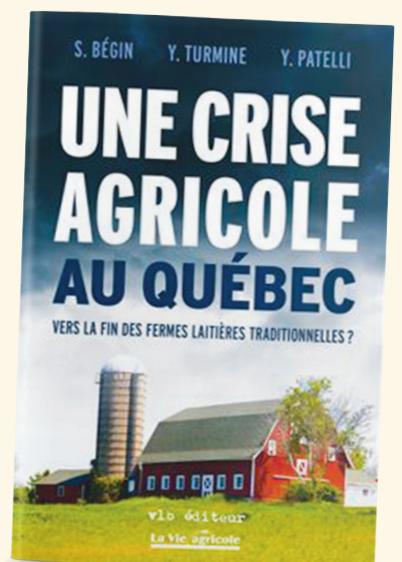


Denise Proulx, journaliste, chercheuse associée et chargée de cours, UQAM

N'empêche, grâce à l'adoption de la gestion de l'offre dans le lait en 1971 et des conventions de mise en marché qui ont suivi, les régions ont pu maintenir la présence du lait sur leur territoire qui, en retour, a soutenu l'occupation du territoire.



Par Simon Bégin



l'existence de villages où ses citoyens dynamiques le rendent habitable? Où sont les clauses des accords de libre-échange et de conventions de mise en marché qui reconnaissent et protègent la valeur « occupation du territoire »?

À l'heure de « l'exode urbain » vers les campagnes, accéléré par la pandémie, la question se pose plus que jamais.